

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **92 (1956)**

Heft 21

PDF erstellt am: **27.06.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE

**PARTIE CORPORATIVE:** *Vaud:* Fonds de lutte de la Fédération. — Le logement communal. — Postes au concours. — Présidents S. P. V. mai 1956. — S. V. T. M. et R. S. — Placement. — *Guilde de travail.* — Société vaudoise d'éducation chrétienne. — *Genève:* Le courrier du cinquantenaire. — A. G. M. E. P. - U. I. G. — Changements d'adresse. — U. A. E. E.: Message de la présidente. — *Neuchâtel:* Journée des éducateurs V. P. O. D. à Lucerne. — Autour des élections. — Centenaire de la S. N. U. P. — Exposition de l'artisanat en Chine. — *Jura bernois:* Les traitements en deuxième lecture (fin). — **Communiqué:** Service placement S. P. R.

**PARTIE PÉDAGOGIQUE:** A. Chabloz: Visite aux écoles belges. — Feuillet de calcul. — L. B.: Extraits du « Menteur ». — Jacques Bron: Le souper d'Harpagon. — La poésie de la semaine.

### VAUD

## *Partie corporative*

### FONDS DE LUTTE DE LA FÉDÉRATION

L'Assemblée des délégués de la Fédération des Sociétés de fonctionnaires de l'Etat de Vaud a décidé en 1955 de créer un fonds de lutte, chaque association (S.P.V. comprise) exigeant de chacun de ses membres **un versement unique de 5 fr.** Il en résulta que **tous les membres actifs de la S.P.V. en 1955** devaient verser **une seule fois** une somme de 5 fr. au C.C.P. II. 2226. Le communiqué paru dans l'Educateur du 5 mai s'adressait aux quelque 400 collègues qui n'avaient pas encore effectué ce versement unique de 5 fr. Il ne s'agissait donc pas d'une nouvelle cotisation annuelle. Les nombreux collègues qui ont payé deux fois recevront 5 fr. en retour par mandat postal.

Le caissier : *Alf. Marguerat*

### LE LOGEMENT COMMUNAL

Il est utile de rappeler quelques points et d'en préciser d'autres, au moment où plusieurs collègues sont préoccupés par des questions de loyer.

La commune ne fournit plus, mais loue un logement à l'instituteur. Au sens de l'art. 198 du Règlement, ce logement doit toujours être convenable et suffisant.

Selon l'art. 83 de la loi, le Département tranche les difficultés, et il peut y avoir recours au Conseil d'Etat. Dans la pratique, l'instituteur s'adressera d'abord à son inspecteur, éventuellement au préfet, pour aplanir ces difficultés d'ordre général.

Quant à la **fixation du loyer**, il est important de savoir qu'elle est une question de droit privé. Il y a bien certaines obligations qui pourraient, au sens de l'art. 21 du Statut, faire admettre la dénomination de « logement de service » ; nous n'en sommes pas moins liés par un bail à loyer, en l'occurrence un bail tacite. L'instituteur est donc, pour sa commune, un locataire ordinaire, tout en n'étant pas comme les autres. Disons que c'est clair.



En conséquence, la commune ne saurait agir autrement que les particuliers qui sont régis par le Code des obligations : notamment modifier le loyer sans observer les délais habituels, ou sans tenir compte des exigences du Contrôle des loyers. Il est évident que, de son côté, l'instituteur ne peut refuser une hausse normale et légale.

Mais, dans cette question d'argent, l'arbitrage relève du Juge de Paix, et non plus du Département. Il y a heureusement — et dans plusieurs cas cela a suffi — la possibilité de faire intervenir le Contrôle des loyers. De plus, il est évident que le C.C. renseignera et aidera les collègues, dans la mesure du possible, pour tous les cas qui lui seront soumis.

*Pour le C. C. : B. J.*

### POSTES AU CONCOURS

*Jusqu'au 6 juin 1956*

**Begnins** : Maîtresse ménagère.

**St-Prex** : Institutrice primaire.

### PRÉSIDENTS SPV MAI 1956

Aigle : Philippe NICOD, Aigle, Villa Manzini.

Aubonne : P. AUBERT, Aubonne.

Avenches : Paul NICOD, Oleyres.

Cossonay : Henri CORNAMUSAZ, Pompaples.

Echallens : Constantin ALLAZ, Poliez Pittet.

Grandson : René PECOUD, Fontaines.

Ste-Croix : Pierre DELACRETAZ, Hôtel France, Ste-Croix.

Lausanne : Emile BAUDRAZ, Lavaux 22, Pully.

La Vallée : Henri DESTRAZ, Le Sentier.

Lavaux : René BADOUX, Grandvaux.

Morges : René MINGARD, Ecublens, La Vignera.

Moudon : Jean PIOT, Lucens.

Nyon : Pierre ROUSSEIL, Genolier.

Orbe : Georges LUDI, Vaultion.

Oron : Charles GOY, Carrouge.

Payerne : Henri ZINDER, Payerne, Grandes Rayes 2.

Pays d'En-Haut : Georges EHINGER, Rossinière.

Rolle : Lucien FERRARI, Rolle.

Vevey : Jean-Pierre ROCHAT, Blonay.

Yverdon :

### SOCIÉTÉ DE TM ET RS

Sortie à Genève, visite de l'exposition TM du 30 mai. Rendez-vous : hall central de la gare de Lausanne à 13 h. 50. Prix : 7 fr.

Inscription jusqu'au 26 mai.

### PLACEMENT

Quel instituteur, habitant la campagne, prendrait en pension un garçon de 13 ans, d'honorable famille, pour la période des vacances, soit mi-juillet - fin août. Ce garçon est en retard intellectuellement et aurait besoin de quelques leçons. Pour tous renseignements s'adresser à M. Dentan Maurice, instituteur à Crissier, tél. (021) 24 69 65.



*Cherchez-vous un but*

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

LE PLUS GRAND LAC SOUTERRAIN D'EUROPE

# ST-LÉONARD

Valais



A 6 kilomètres de Sion / Parc pour autos / Débit de boissons / Tél. (027) 4 41 66 / Ouverture permanente

Connue depuis fort longtemps par les habitants de la région ce n'est qu'en 1943 que cette nappe souterraine fut explorée par quelques membres de la Société Suisse de Spéologie. Les nombreuses études effectuées par les spéléologues suisses ont révélé que la caverne est due à un remarquable phénomène de dissolution de gypse. C'est en 1949 que la presse romande inaugura cette merveille de la nature ouverte au public. Depuis ce jour, de **très nombreux visiteurs** naviguent sur le lac souterrain, dont la réputation va croissant, non seulement **chez nous**, mais également **à l'étranger**. Passants qui visitez le Valais, arrêtez-vous à **ST-LÉONARD**, vous y trouverez «**une grotte de Capri**» en plein vignoble et vous repartirez emportant avec vous **le souvenir** d'un voyage au pays des merveilles.

*Grand plaisir*

*Faible dépense*

Des courses pour petits et grands dans la région

**Vevey - St-Légier - Châtel-St-Denis - Chamby**

**Blonay - Les Pléiades 1400 m.**

Demandez aux chemins de fer électriques veveysans le dépliant illustré avec 8 projets de courses.

## GUILDE DE TRAVAIL (Techniques Freinet)

## RAPPEL

Nous rappelons le Stage pratique organisé aux Chevalleyres sur Blonay, les 2 et 3 juin prochains.

Voir programme et bulletin d'inscription dans l'Educateur du 12 mai.

## SOCIÉTÉ VAUDOISE D'EDUCATION CHRÉTIENNE

Monsieur Diserens, pasteur, introduisit la séance du 5 mai par une méditation sur la joie.

Ce fut ensuite un privilège d'écouter M. Benjamin Romieux, chef du Service des Actualités à Radio-Lausanne sur « La Radio au service de la vie ». Impossible de rendre la richesse de la pensée, le style remarquable, les traits d'humour de cet orateur de grande classe qui a captivé son auditoire durant deux heures. Quel est le rôle social de la radio ? Cet instrument si répandu a le pouvoir de communiquer la pensée, d'éveiller les passions, un filtre altérant la voix de l'acteur pour la rendre plus confidentielle ; la radio s'adresse à tous et à chacun, elle a un caractère impersonnel et intime en même temps. Elle fait pénétrer l'auditoire dans le monde de la pensée, de la fiction, de l'expression spontanée (discussion, forum, reportage). Malheureusement, elle est aussi l'instrument de ceux qui émettent des slogans, des politiciens qui veulent endoctriner.

Puis nous remontons aux origines de la radio, aux progrès accomplis réfrénés souvent par le manque d'argent. Les émetteurs étrangers disposent de sommes plus élevées et l'esprit de clocher qui a régné entre Lausanne et Genève a été un handicap sérieux.

Quant à l'élaboration des programmes, l'orateur dépeint avec ironie les réprobations et les succès qu'ils rencontrent chez les auditeurs, l'élite accusant la radio de favoriser les milieux populaires. Nous ne pouvons entrer dans les renseignements captivants qui concernent les émissions du Micro dans la vie, du Miroir du temps, les reporters, l'art de la documentation. Nous pénétrons aussi dans le nom du théâtre avec ses acteurs, son metteur en scène dont on doit reconnaître le rôle important.

La conclusion de l'orateur est un véritable témoignage du but élevé que la radio devrait poursuivre : divertir, enrichir, consoler, apaiser, apporter l'espérance.

Cette conférence a été agrémentée de quelques documents sonores intéressants.

D. B.

GENÈVE

A.G.M.E.P. — U.I.G.

Amateurs de **volley-ball**, voici pour vous : L'Association genevoise de Volley-ball organise à l'intention des membres de l'A.G.M.E.P. un cours spécial au Pavillon des Sports.

Il aura lieu **dimanche 27 mai dès 8 heures.**

N'oubliez pas de vous réveiller ce matin-là !

J. E.

*Cherchez-vous un but*

**POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?**

*5 courses d'école à inscrire à votre programme :*

## **PLANACHAUX**

Traversée de Champéry à Salvan par

## **SUSANFE ET SALANFE**

Traversée de Champéry-Planachaux à Morgins par

## **LA PORTE DU SOLEIL**

Traversée de Morgins-Le Corbeau à Reyereulaz par

## **LA TOUR DE DON**

Traversée des Giettes sur Monthey à Troistorrents par

## **VALERETTE**

Chemin de fer et autobus

## **AIGLE-OLLON-MONTHEY- CHAMPÉRY-(MORGINS)**

**Location d'autocars pour courses d'écoles**

**Course annuelle 1956**

## **Lac d'Oeschinen Kandersteg**

Télesiège

**L'Hôtel Oeschinensee**

se recommande pour sa bonne cuisine  
aux prix favorables pour des écoles et  
des sociétés. Dortoirs, chambres.

Tél. (033) 9 61 19

D. Wandfluh-Berger, propr.



## **Chemin de fer et car postal**

la combinaison idéale pour  
les courses d'école et les vacances.  
Renseignements et projets par  
votre station de chemin de fer.

## CHANGEMENTS D'ADRESSE

Plusieurs convocations ne sont pas parvenues à leurs destinataires ces derniers temps.

Les collègues qui ont changé de domicile depuis 1955 sont priés de communiquer leur nouvelle adresse à leur comité respectif (à moins qu'ils l'aient déjà fait).

J. E.

## LE COURRIER DU CINQUANTENAIRE

Voici notre dernier courrier avant notre grande journée jubilaire du 31 mai à Port-Gitana.

Notre dévoué trésorier, Pierre Haubrechts, expédie des cartes de fête à tour de bras.

Les acteurs sont sur les dents ! Ils ont un travail énorme... et un entrain « du tonnerre » !

Il s'agit de ne pas oublier la nouvelle la plus importante : la participation du groupe choral. Les membres de ce groupe et son directeur Jean Delor, voudront bien nous excuser d'avoir omis d'en parler dans la plaquette commémorative. Fâcheux oubli que nous regrettons vivement.

Nous aurons donc le grand plaisir d'entendre le **Groupe choral de l'U.I.G., sous l'experte direction de notre collègue Jean Delor, l'après-midi vers 15 heures.**

Et maintenant, nous disons à toutes et à tous : à jeudi !

Et vive le Cinquantenaire de l'U.I.G. !

J. E.

Trains pour Bellevue : Cornavin à 9 h. 25 et 14 h. 16.

Les listes d'inscription pour le repas sont complètement remplies ; la vente des insignes pour le spectacle de l'après-midi est telle qu'il ne reste que très peu de places et qu'on jouera à guichets fermés.

## U.A.E.E. — MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Chères Collègues,

Nous ne nous sommes pas revues depuis notre dernière assemblée générale, un malheureux concours de circonstances ayant empêché notre projet de séance récréative prévue au début de mai, de se réaliser.

Par contre, nous espérons vivement nous rencontrer nombreuses aux fêtes du Cinquantenaire de l'U.I.G., pour lesquelles nos collègues ont préparé un alléchant programme. Dans un prochain communiqué, nous vous convoquerons pour notre soirée « Filets de Perche », où nous nous réjouissons de vous retrouver, dans l'atmosphère sympathique de ce traditionnel dîner.

Un salut très cordial à toutes, et à bientôt !

M.M.S.

---

**Collègues!** Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité



*Cherchez-vous un but*

**POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?**

## Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.—**.

Pour tous renseignements, s'adresser à la **DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE**, tél. 26 35 35  
ou au **BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE**, Jardin-Anglais, tél. 24 46 09

LE CHEMIN DE FER

### **d'YVERDON à STE-CROIX**

et le télésiège **STE-CROIX-LES AVATTES**  
vous conduisent rapidement à proximité du **CHASSERON**.

**Champs de ski, pistes**, et le spectacle unique de ses mers de brouillard d'où émergent les Alpes étincelantes.

RENSEIGNEMENTS : Tél. Ste-Croix 6 21 15.

Alkoholfreies  
Hotel-Restaurant  
**OBERBERG**  
NEUHAUSEN AM RHEINFALL

Si votre classe visite la **Chute du Rhin** ne manquez pas de loger chez nous. Dépendance spécialement installée pour le logement d'écoles et de touristes. Tél. (054) 51490.

## **Bettmeralp** Waldhotel Bettmeralp 1950 m. d'alt.

Nouvel hôtel avec pension bourgeoise. 50 lits. **Chalet** avec 50 matelas dans locaux et salle à manger séparés. Convient spécialement pour écoles et sociétés. Plateau ensoleillé avec vue sur les Alpes. Au centre pour des excursions sur le Bettmerhorn (nouveau chemin), Eggishorn, Märjelensee, Aletschwald et Belalp. Téléphérique Bettmeralp (Station de la FOB Betten).

Se recommande **A. Stucky, instituteur, Waldhotel, Bettmeralp**



NEUCHÂTELJOURNÉE DES ÉDUCATEURS V. P. O. D. A LUCERNE,  
les 5 et 6 mai 1956

Ces journées ont revêtu une importance plus grande que par le passé pour la raison qu'elles marquaient le 25<sup>e</sup> anniversaire de la création de la section V.P.O.D. du Corps enseignant suisse.

M. Henri Frey préside avec le sérieux et l'énergie du Zuricois, sans se soustraire à une cordialité de bon aloi qui appelle la sympathie et ne fait qu'affermir son autorité.

Les représentants des sections devaient fournir un rapport précis répondant à treize questions qui leur avaient été soumises préalablement :

1. Taux des salaires accordés aux instituteurs de l'école publique (minimum et maximum).
2. Parts supportées respectivement par le canton et les communes.
3. Nombre d'années nécessaires pour passer du minimum au maximum.
4. Existe-t-il une différence entre le traitement des instituteurs et celui des institutrices ?
5. Taux des allocations sociales (allocations pour enfants et autres).
6. Existe-t-il des prestations en nature (appartement, bois, chauffage, jardin potager) ?
7. La rétribution comporte-t-elle des particularités ?
8. Qui détermine le taux des traitements ?
9. Les allocations communales sont-elles limitées ?
10. Taux et primes de la Caisse de pension.
11. Une revision des traitements est-elle en cours, et à quoi vise-t-elle ?
12. Coût de la vie et traitements (compte de ménage type d'une famille d'instituteur de 4 personnes).
13. Comparaison entre le salaire d'instituteur et celui du fonctionnaire ayant une formation et une responsabilité analogues.

Comme on le voit, l'enquête ne manquait ni d'envergure ni d'intérêt pratique. Mais si les porte-paroles de **tous** les cantons étaient montés à la tribune, nous aurions pu nous dispenser de l'hôtel pour la nuit. La traduction, au reste, pour excellente qu'elle fut, eut sa part indispensable mais aussi forcément fastidieuse. Les exposés ont donc été limités à quelques cantons types : Saint-Gall, Lucerne, Tessin, Grisons, Nidwald, Genève, Bâle, Zurich, Neuchâtel (primaires et secondaires). L'extrême diversité des situations, même dans un seul canton, a empêché de tirer des conclusions pertinentes de ces rapports. Un seul exemple : Bâle-Ville où l'Etat paie selon la préparation et non selon la fonction...

Le dimanche se passa à Fürigen d'où nous avons joui d'une vue incomparable : paysage printanier, frais et fleuri, noyé dans la pureté de l'azur du lac et du ciel, un enchantement.

*Cherchez-vous un but*

**POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?**

Téléférique **WENGEN-MAENNlichen**

Le **Plateau du Mäennlichen** à 2230 m. d'altitude un magnifique **point de vue** sur une terrasse, au centre de **la région de la Jungfrau**, un point de départ pour **promenades** faciles et très belles, pour Wengen, Kleine Scheidegg ou Grindelwald, **but de courses d'école idéal** pour élèves de tous âges. — **Tarifs pour courses d'école**: élèves jusqu'à 16 ans: Course simple Fr. 1.80. Aller-retour Fr. 2.40. **Elèves de 16 à 20 ans**: simple course Fr. 3.-. Aller-retour Fr. 4.- — **Renseignements**: Direction de l'exploitation du Télésiège Wengen-Männlichen, téléphone (036) 3 45 33

**Auberge du  
Chalet-à-Gobet**

*Nos bonnes spécialités  
de campagne*

*Les vins de la ville de  
Lausanne*

*Salles pour sociétés et écoles*

---

**Gluntz Pierre**

Téléphone (021) 4 41 04  
(pour décembre prix spéciaux  
pour écoles)

**HOTEL TERMINUS**  
Buffet de la Gare, Montreux

Les écoles sont  
les bienvenues  
**SALLES ET TERRASSE**

Tél. (021) 6 25 63

G. Baehler

**Hôtel de la Prairie**  
**YVERDON**

---

2 grandes salles pour sociétés  
Magnifique terrasse ombragée  
Endroit idéal pour courses d'écoles

**Cabane-Restaurant BARBERINE**

sur **Châtelard** (Valais) Tél. (026) 6.71.44 - 6.58.56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour écoles. Soupe, dortoirs sur sommiers métalliques, café au lait, Fr. 2.90 par élève. Arrangements pour sociétés. Restauration, chambres et pension prix modérés. Funiculaire, bateau à 10 min. du barrage de Barberine. Se recommande. M. Ed. GROSS, propriétaire, Le Trétien.

Allocutions d'anniversaire : M. Arnold loue le beau travail des pionniers, collègues d'il y a vingt-cinq ans et dont quelques-uns sont présents ici. Leur œuvre se perpétue et progresse. Neuchâtel, dit l'orateur, vient d'en donner un exemple récent des plus remarquables. Il remercie M. Henri Frey qui préside la section depuis une vingtaine d'années.

M. Pierre Reymond, professeur à Neuchâtel, est au nombre de ces valeureux collègues de la première heure. Il fait l'historique de ce quart de siècle. Un groupe de militants est parti avec un feu attisé par un idéal que nos trop exclusives préoccupations matérielles ont altéré aujourd'hui.

Le président Frey fait un long exposé et rend hommage aux vétérans dont plusieurs se lèvent à son appel et reçoivent les applaudissements de l'assemblée. Dès le début, ils comprirent toute la valeur de l'union au moment où l'esprit de corps était quasi inexistant. Ce sont eux qui ont su l'éveiller dans notre pays. Il exhorte chacun, à juste titre, à vouer tous ses efforts au renforcement général de la solidarité. Il félicite le groupe fidèle des collègues de La Chaux-de-Fonds qui prennent part régulièrement à ces journées d'éducateurs, de même que le collègue tessinois Canonica qui vient de voir le fruit de sa ténacité en la constitution d'une section syndicale dans son canton.

Des présents sont offerts, par le groupe de Zurich et au nom de la section entière au président qui mène la barque des pédagogues V. P. O. D. depuis si longtemps avec une parfaite compétence.

Une sonate de Haendel pour deux violons et piano, fort bien exécutée, vint couper heureusement tous ces débits oratoires.

Une traduction nous est donnée ensuite par M. Cardinaux de la conférence essentielle de la journée sur « L'école des parents, une tâche urgente de l'éducation du peuple » dont l'auteur est M. Emile Frei, conseiller national. Des cours ont été faits, ici et là, dans les cantons de Berne et Zurich notamment, sur les questions les plus variées touchant à cette formation : médecine, conditions de logement, économie familiale, problème sexuel, loisirs, jeux, savoir-vivre, formation du sens psychologique, tout sujet se rapportant directement à l'éducation ou en marge de celle-ci. Les maîtres de cours peuvent être appelés à l'examen de difficultés et de cas spéciaux dont ils cherchent la solution la mieux appropriée. Ils deviennent des conseillers. Les élèves-parents posent de multiples questions et les cours évoluent en entretiens pratiques et utiles. Malheureusement, ce sont les parents des classes moyenne et inférieure qui participent le moins à ces cours, c'est-à-dire ceux qui en auraient le plus grand besoin. La difficulté est aussi de recruter et de préparer un corps enseignant qualifié pour cette tâche délicate. L'exposé était étayé par une quantité de faits qui montraient avec éloquence l'éminente valeur de ces initiatives et la nécessité de persévérer dans cette voie constructive.

En fin de ces journées, une résolution a été votée comme conclusion à cet intéressant échange de vues. En voici la teneur :

### Résolution

« Après avoir entendu et discuté divers exposés concernant la situation économique du Corps enseignant suisse, la conférence profession-

## Cours d'allemand - Winterthur

La ville de Winterthur organise pendant les vacances, soit du 9 juillet au 18 août 1956, des cours d'allemand pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère. Ecolage de Fr. 315.— à Fr. 570.— (y compris pension complète et excursions pour trois à six semaines).

Inscription Fr. 6.—.

Pour prospectus et informations s'adresser à M. E. Wegmann, Palm-str. 16, Winterthur. Inscriptions jusqu'au 1er juillet 1956.

*Voyage d'été*

## Danemark

(2 jours en Suède)

Du 15 au 28 juillet. Prix, au départ de Bâle Fr. 345.—

Programme sur demande.

## CULTURE & TOURISME

Association suisse sans but lucratif. 15, rue du Midi, Lausanne

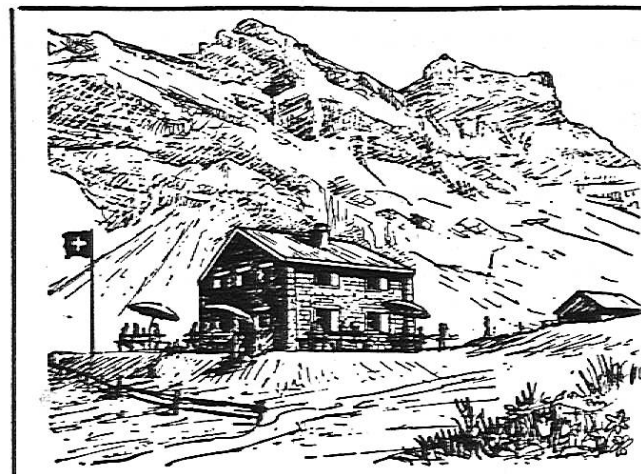
Conseil de direction: membres du corps enseignant



## Tour de Gourze

Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes: accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully: une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles); limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide. Se recommande: Mme Vve A. BANDERET. Téléphone sous Tour de Gourze 4.22.09. Poste de Riex s/Cully.



## ANZEINDAZ

Refuge GIACOMINI

Etablissement confortable  
Dortoirs séparés - Prix modérés

Tél. (025) 5 33 50

Au centre  
de la réserve de chasse fédérale



nelle des instituteurs et professeurs, membres de la Fédération suisse du personnel des services publics (V.P.O.D.), réunie les 5 et 6 mai 1956 à Lucerne, adresse au peuple et aux autorités un appel pressant pour que soient accordées des conditions équitables de travail et de salaire aux éducateurs de notre jeunesse qui accomplissent une tâche lourde de responsabilités. La conférence considère que l'amélioration de ces conditions est un moyen effectif pour lutter contre le fait que d'excellents instituteurs désertent les villages situés en montagne ou dans des régions rurales isolées.

» Un exposé du conseiller national Emil Frei, Winterthour, sur l'école des parents, a convaincu l'assemblée de la nécessité d'assister les parents dans les tâches toujours plus ardues que pose l'éducation des enfants par l'organisation de cours appropriés et par la création d'offices d'orientation. »

W. G.

### AUTOUR DES ÉLECTIONS

Les élections communales viennent d'avoir lieu. Elles ont été, ici et là, passablement tapageuses et ont fait couler beaucoup d'encre. Pas mal de coups de griffes qui ne laisseront, espérons-le, que des égratignures... Cependant, n'a-t-on pas vu arriver, dans la cour d'un de nos grands collèges, en pleine récréation, le samedi 5 mai, une automobile chargée de centaines de drapeaux de propagande d'un parti pour la distribution aux enfants. On imagine la rentrée dans les classes : désordre, bousculades, batailles. Ces procédés indéliçats et stupides frisent le scandale et devraient être tout à fait interdits à l'avenir.

Par contre, le nombre des communes qui compteront de nos collègues au sein de leur corps législatif est considérable. Nous félicitons cordialement tous ces élus de l'honneur et de la confiance que le peuple leur a accordés. Ils figuraient partout en bon rang, preuve que leur personnalité a su s'affirmer dans les localités où ils enseignent et aussi que les membres du Corps enseignant sont jugés spécialement aptes à assumer les responsabilités des pouvoirs publics. Nous savons qu'ils sont écoutés et qu'ils tiennent bien leur place. Bons vœux de réussite dans l'accomplissement de leur mandat et dans la part qu'ils pourront avoir aux destinées de nos communes !

W. G.

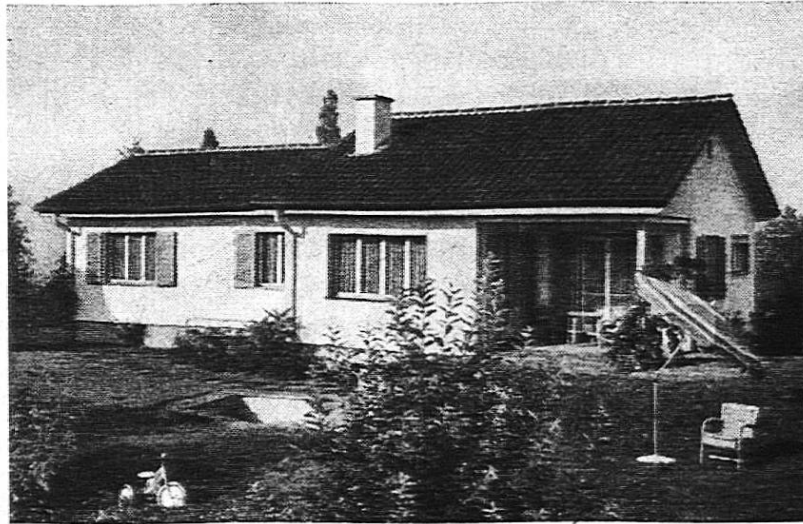
### CENTENAIRE DE LA S.N.U.P.

La Société Neuchâteloise d'Utilité Publique est centenaire. A cette occasion, nous avons reçu de belles et intéressantes plaquettes historiques. Si nous signalons cet anniversaire, c'est que la S.N.U.P. compte, parmi ses réalisations essentielles, l'institution de la Maison d'éducation de Malvilliers, que tous les pédagogues neuchâtelois ont à cœur. Cette maison, elle, n'est pas centenaire. Elle existe depuis un quart de siècle seulement.

Cependant il y a lieu de rendre hommage au bien qu'ont apporté à notre petite République les multiples initiatives de cette société philanthropique. Nous la félicitons de toutes les œuvres qu'elle a appuyées ou mises sur pied au cours de ces cent ans, et formons les vœux les meilleurs pour que la vitalité dont elle a fait preuve se renouvelle sans cesse et se traduise encore par de nombreux bienfaits.

W. G.





*Avec Fr. 10000.- d'épargne*

vous pouvez construire une charmante et confortable maison « Multiplan » comprenant 4 chambres, cuisine, bains, distribués de plain-pied, et dépendances. Les fonds supplémentaires jusqu'à concurrence du coût total (terrain et construction) peuvent être obtenus au moyen d'hypothèques. L'ensemble des charges — y compris l'amortissement hypothécaire qui représente une épargne — correspond à une location mensuelle de Fr. 150.— environ... et la maison vous appartient.

Ecrivez-nous aujourd'hui encore pour nous faire part de vos désirs. Nous vous soumettrons, sans frais ni engagement, une intéressante documentation illustrée sur nos spécialités de constructions et les « 7 avantages Winckler ».



Le Secrétariat général de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis cherche un

### **ADJOINT**

Entrée dès que possible. Exigences: bonne formation générale, connaissances des questions économiques et professionnelles, connaissance parfaite des langues française et allemande, sens de l'organisation et des travaux de secrétariat, doigté dans les délibérations, esprit d'initiative, intérêt à une activité constructive.

Prière d'adresser les offres avec curriculum vitæ, références, photo et prétentions de salaire au Secrétariat général pour l'orientation professionnelle, Seefeldstrasse 8, Case postale Zurich 22.

## EXPOSITION DE L' « ART ARTISANAL EN CHINE »

Une exposition de très grande valeur vient de s'ouvrir au musée ethnographique de Neuchâtel, et offre aux yeux des visiteurs les merveilles d'un pays très éloigné, la Chine, dont certaines, d'une valeur inestimable, ont été sorties pour la première fois du Musée national de Pékin. Tout est présenté de façon originale, soignée, voire somptueuse : laques, jades, ivoires sculptés, tapis splendides. Le principal initiateur en est l'explorateur Jean Gabus qui, avec combien de raison, fait de ce musée de Neuchâtel, autre chose qu'un tombeau d'antiquailles, un organisme vivant. L'exposition, qui restera ouverte jusqu'au début de septembre, se recommande d'elle-même aux éducateurs qui désirent enrichir leur documentation, et celle de leurs élèves. Prix réduits pour sociétés et écoles.

W. G.

JURA BERNOIS

## LA LOI SUR LES TRAITEMENTS EN DEUXIÈME LECTURE (fin)

Rappelons que nos traitements sont déterminés par la loi de 1946 et un décret datant de 1950.

L'article premier du projet établit que l'Etat et les communes supportent conjointement la rétribution ; que les communes sont tenues de verser à chaque membre du corps enseignant des prestations correspondant au moins aux parts fixées dans la loi et que les communes qui ont leur propre régime de traitements le soumettront à la sanction du Conseil exécutif.

Le traitement comprend les sept éléments suivants :

- a) rétribution fondamentale assurée (rétribution initiale fixe et allocations d'ancienneté, ainsi qu'allocations éventuelles) ;
- b) rétribution fondamentale non assurée ;
- c) allocation de famille ;
- d) allocation pour enfants ;
- e) prestations en nature pour le corps enseignant primaire et les maîtresses ménagères, ou indemnités en tenant lieu ;
- f) compensation des prestations en nature pour le corps enseignant secondaire ;
- g) allocations éventuelles de renchérissement.

Ne font pas partie du traitement ordinaire les indemnités spéciales versées par les communes pour prestations supplémentaires de service (disciplines facultatives, direction, gérance, etc.)

Ce qui est nouveau :

la **rétribution fondamentale non assurée** (lettre b), s'élevant au 10 % de la première (lettre a). Ce 10 % remplace les allocations de cherté versées habituellement, et qui feront dorénavant partie de la rétribution fondamentale. En ne l'assurant pas, on évite que les rentes AVS et celles de la caisse de retraite n'approchent trop du montant correspondant au gain.



*Au Domino Rolle*

**HOTEL DE 1<sup>er</sup> ORDRE - RESTAURANT - BAR**

TERRASSE

GRAND VERGER AVEC DÉBARCADÈRE

Tél. (021) 7 51 51

J. Mutrux

But idéal, courses scolaires  
**Chemin-Dessus s/Martigny**

1150 m.

Forêt mélèzes - Flore variée.  
Accès: à pied, sur demande, cars  
Martigny-Excursions dép.gare, tarif  
école réduit, sans engagement.

**Hôtel Beau-Site.** - Bazar.  
Prix spéciaux sur menus, cafés,  
thé, chocolat, potage, etc.

PELLAUD Frères, propr. Tél. (026) 6 15 62

# Buffet CFF Morges

M. ANDRÉ CACHEMAILLE

Tél. 7 21 95

## Restaurant de la Barboleusaz

*Pension sur GRYON Arrêt du train*

Alt. 1220 m.

Tél. (025) 5.33.37

A. Chappuis, propr.

## Hotel Wildstrubel

Col de la Gemmi 2322 m.

Tél. (027) 5 42 01

Le Col de la Gemmi sera praticable début juin. Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus et prix-courant à disposition.

**Famille de Villa**



Moitié-moitié  
et vacherin  
Croûtes-maison

## CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours Tél. 23 58 16

Lausanne M. Rastello-Mouret



**LES VOYAGES**  
**A. LOUIS** TÉL 9 51 49 **NYON**

### *Nos voyages organisés*

*Projets et devis sans engagement.  
Conditions spéciales pour Sociétés,  
Ecoles, Pensionnats, etc.*

**L'allocation de famille et les allocations pour enfants** sont donc des éléments du traitement. Le droit à ces allocations est étendu aux célibataires, veufs et divorcés qui sont tenus à obligation d'entretien.

**Le logement de l'instituteur** reste la seule prestation en nature que les communes mettront à disposition des enseignants, quand elles ne préféreront pas verser une indemnité. La valeur du bois et du terrain est comprise dans le traitement en espèces et se répartit entre l'Etat et les communes.

L'Etat versera une **gratification d'ancienneté** après 25 et 40 années de service, égale à la rétribution fondamentale d'un mois.

### Traitement de base

La rétribution fondamentale annuelle du corps enseignant primaire est la suivante :

**Instituteurs** : 7200 à 9840 fr. (dix allocations annuelles d'ancienneté de 264 fr. chacune).

**Institutrices et maîtresses ménagères** : 6840 à 9480 fr. (mêmes allocations d'ancienneté que chez les instituteurs).

**Maîtresses d'ouvrages, par classe** : 1050 à 1500 fr.

Les maîtres de l'école primaire supérieure et des classes auxiliaires touchent une allocation annuelle de 1320 fr. s'ils possèdent un certificat correspondant.

Le corps enseignant des écoles secondaires et des progymnases sans section supérieure touche les rétributions fondamentales annuelles suivantes :

**Maîtres secondaires** : 9840 à 13 440 fr. (dix allocations annuelles de 360 fr.).

**Maîtresses secondaires** : 9240 à 12 840 (mêmes allocations d'ancienneté que chez les maîtres secondaires).

### Répartition des charges entre l'Etat et les communes

Les « prestations en nature » — donc, le logement ou l'indemnité — sont entièrement à la charge des communes. En revanche, les allocations sociales, les gratifications et la contribution de l'employeur à la Caisse d'assurance des instituteurs sont à la charge de l'Etat.

La rétribution fondamentale incombe comme toujours par moitié à l'Etat et aux communes, mais ces dernières, selon leur capacité financière, contribueront annuellement à cette rétribution fondamentale par les sommes suivantes :

Corps enseignant primaire et maîtresses ménagères occupées à plein emploi : 2010 à 6450 fr.

Corps enseignant secondaire : 3660 à 8100 fr.

Maîtresses d'ouvrages, par classe : 300 à 972 fr.

### Frais de remplacement

On a innové ici en assimilant le remplacement pour cause d'accouchement au remplacement motivé par la maladie. D'autre part, le maître



faisant son cours de répétition militaire ne participera plus aux frais de son remplacement.

### **Allocations de cherté**

La loi de 1946 avait déjà établi que le Grand Conseil peut décider l'octroi d'allocations de cherté au corps enseignant lorsqu'il prend la même mesure envers le personnel de l'Etat. Cette compétence est maintenue.

### **Conditions d'engagement des enseignants des localités retirées ou vivant dans des conditions spéciales**

Le projet de loi, en son article 37, a la teneur suivante :

Le Grand Conseil édictera un décret comportant des directives obligatoires concernant le versement de subsides extraordinaires aux bénéficiaires suivants :

- a) aux communes particulièrement chargées et de faible capacité contributive, notamment pour l'entretien de bâtiments d'école, l'acquisition de mobilier scolaire et de moyens généraux d'enseignement, ainsi qu'en faveur des allocations de résidence jusqu'à concurrence de 500 fr. conformément au classement des communes ;
- b) aux écoles publiques ou privées spéciales, qui subsistent ou sont instituées à cause des difficultés de déplacement ;
- c) aux membres du corps enseignant de localités retirées ou vivant dans des conditions spéciales, toutefois 1200 fr. au plus par cas ;
- d) aux institutrices d'écoles à classe unique ou enseignant au degré moyen ou supérieur d'écoles à plusieurs classes ;
- e) aux maîtresses ménagères et maîtresses d'ouvrages enseignant dans des endroits différents et obligées, de ce fait, d'accomplir un trajet relativement long.

Ce qui est prescrit sous c) répond à un besoin qui s'est manifesté depuis des années et est devenu d'une urgente nécessité depuis la pénurie.

Telles sont, en bref, les améliorations prévues par le projet à la veille de son deuxième passage, peut-être périlleux, devant le Grand Conseil. Nous aurons l'occasion d'en reparler très prochainement. T.

*(Tiré de l'« Ecole Bernoise ».)*

## **COMMUNIQUÉ**

### **SERVICE DE PLACEMENT SPR**

Jeune collègue bâloise désire aider 3 semaines à partir du 9 juillet dans une colonie de vacances ou dans une famille. Offres à R. Studer, Lehrerin, Flecknau, Bâle-campagne.

**Echange.** — A la suite d'une insertion dans le Schweiz-Lehrerzeitung pour proposer un échange avec enfant d'un collègue (période du 15 juillet au 15 août), il nous est parvenu plusieurs adresses qui pourraient rendre service. Nous les tenons à votre disposition jusqu'à fin mai.

A. Pulfer, trésorier S.P.R.  
Corseaux-sur-Vevey.



Quelle famille d'instituteur — si possible dans la région du Léman — prendrait en pension pendant les vacances d'été (juillet-août) un collégien belge de 13 ans ?

S'adresser au pasteur Pierre Manuel, Ch. des Clochetons 17, Lausanne.

### LE LAC DE BARBERINE

Un joyau dans un cirque de montagnes merveilleux

Pour se rendre à Barberine, on gagne Châtelard-Giétroz par le chemin de fer Martigny - Châtelard. De là le funiculaire CFF conduit à Château-d'Eau d'où un joli chemin en palier, avec vue splendide sur le massif du Trient et toute la Chaîne du Mont-Blanc, mène en 45 minutes au pied du barrage. De là on monte en 20 minutes au haut du barrage. Une petite promenade de 10 minutes au bord du lac et l'on atteint la

### CABANE-RESTAURANT DE BARBERINE



point de départ pour de nombreuses et belles excursions et ascensions : Bel-Oiseau, Col de Barberine, Emaney, Salanfe, Col de Tanneverge, Fontanabran, Tour Sallières, Ruan, Les Rosses, Pic de Tanneverge, Les Perrons, Le Bluet, etc.

**banque cantonale vaudoise**

Actuellement la **photo** en couleurs  
Est aussi du domaine de l'amateur

Films EKTACHROME - KODACHROME

**A. SCHNELL & FILS** Place St-François 4 **LAUSANNE**



Fournisseur officiel de la palme S.P.V.

A l'enseigne de la  
**Lampe Éternelle**

vous trouverez  
un cadre accueillant

★

*Un bon vin  
et des spécialités au fromage*

**E. PAUTEX**

Caroline 1

Lausanne

## SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Êtes-vous assuré  
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

**M. F. PETIT**

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.



Avec timbres TINTIN

*Vos imprimés*

seront exécutés avec goût par l'

**IMPRIMERIE CORBAZ S. A.**  
MONTREUX

## Partie pédagogique

### VISITE AUX ÉCOLES BELGES

La Rédaction de l'Éducateur se propose d'organiser cet automne, dans la semaine du 22 au 27 octobre (semaine de vacances dans la plupart de nos villes romandes et à la campagne) un voyage d'information professionnelle en Belgique. Les participants auront l'occasion de visiter des écoles enfantines et primaires, des écoles moyennes, des centres d'apprentissage, une ou plusieurs écoles normales, ainsi que quelques-uns des trésors artistiques si nombreux dans les villes belges.

Des collègues romands pourront-ils et voudront-ils profiter de l'aubaine qui leur est offerte de voir en pleine activité une autre organisation scolaire et des méthodes différentes des nôtres et de discuter avec des collègues étrangers à notre mentalité ?

Ceux qui désirent être du voyage sont priés d'adresser par retour du courrier à la Rédaction de l'Éducateur, Clochetons 9, Lausanne, une inscription de principe qu'ils confirmeront plus tard, lorsque nous pourrons donner toutes les précisions concernant le coût total, l'itinéraire et les horaires. Qu'on sache seulement que nous ferons des conditions aussi favorables que possible.

A. Chabloz

### FEUILLETS DE CALCUL

Nous avons reçu de très nombreuses commandes de fiches pour le calcul de la première dizaine ; aussi nous sera-t-il impossible de faire tous les envois immédiatement. Nous commandons aujourd'hui même le tirage que nous espérons pouvoir expédier sans trop de retard.

A. Chz.

### EXTRAITS DU « MENTEUR »

Roman danois de Martin A. Hansen

Le héros : un instituteur.

... Oui, je me plais dans ma salle d'école le matin. Il faut que la journée soit bonne, soit belle, se dit-on à soi-même. Une journée surprenante. Que va-t-on inventer ?

J'aime inventer à ces heures-là quelque chose de neuf. A l'intention des enfants. Une petite surprise que je pends au mur. Une nouvelle image. Mais il faut s'arranger pour qu'elle éveille l'étonnement. N'importe quelle ennuyeuse image scolaire même peut servir à cela. On la couvre d'un bout d'étoffe après l'avoir accrochée. On la laisse ainsi toute la journée. Et alors ? Quelques-uns regardent en cachette sous l'étoffe. Pendant la récréation l'image est étudiée à fond. Les enfants la connaissent et nous pouvons en parler.

Une autre fois, on suspend au plafond par un cordon une scie à bois ordinaire. Elle reste là sans qu'on en parle, jusqu'à ce que nous soyons mûrs pour comprendre l'ingéniosité et l'expérience millénaire que recèle une scie. Des nasses, des filets, des socs de charrue, des harnais, des marmites, des pots défilent ainsi sur nos murs, jusqu'à ce que s'éveille

l'étonnement devant la beauté des objets simples que peut voir tout passer sur la terre...

~

... A mon arrivée, les vitres les plus basses de la classe étaient blanchies à la chaux. Mon prédécesseur était agacé quand les enfants tendaient le cou pour regarder dehors. J'ai lavé les vitres pour enlever la chaux. Naturellement, je suis agacé aussi de temps en temps. Mais je continue à croire que les enfants ne peuvent rien voir de plus important que ce qu'ils regardent par ces fenêtres. C'est dans ce paysage que leurs souvenirs germeront. Lorsqu'ils jouent dehors, ils ne le voient pas...

Oui, tant que j'occuperai ce poste, j'essaierai de tisser finement l'esprit des enfants. Je fais de mon mieux pour qu'ils voient et connaissent vraiment l'île, les champs, les grèves, les oiseaux, les fleurs, toutes les choses fugitives. Plusieurs d'entre eux s'en iront et peut-être leurs souvenirs de l'île de Sand les feront-ils un peu souffrir. Je verse goutte à goutte en eux un poison subtil. Et mon influence durera longtemps. Il se peut qu'à notre époque le fait d'avoir des racines quelque part soit une entrave. Je me le demande ?...

~

... J'avais pris le traîneau à chiens. Nous allons maintenant voyager, pensai-je...

Un petit modèle du traîneau groenlandais. Ça y est ! me suis-je dit, nous partirons en traîneau. Nous serons en cinq minutes à des milliers de lieues de l'île de Sand, dans le grand réservoir à gel...

Nous n'avons pas commencé la classe par ce traîneau. Je l'ai placé sur le rayon des objets exposés, au-dessus du tableau noir. Nous ne voulions pas partir en voyage tout de suite, il fallait nous y préparer, longer de temps en temps le traîneau.

Le calcul d'abord, ai-je dit ; prenez vos ardoises et vos arithmétiques. Nous nous servons toujours d'ardoises... On peut Dieu merci, y effacer des erreurs fâcheuses, celles-ci ne demeurent pas fixées éternellement.

Donc, faisons du calcul. Dans la classe règne un bon et opulent murmure de chiffres... Bientôt quelques élèves vont s'approcher de moi et me demander conseil pour leurs problèmes. C'est un procédé que j'aime. Les faire avancer doucement, habilement, jusqu'à ce qu'ils tombent tout seuls sur la solution...

La dernière leçon vint enfin... Nous nous sommes tous installés par terre, dans un coin de la salle, avec le traîneau à chiens au milieu de nous. Puis nous sommes partis. Nous avons franchi des milliers de lieues.

Le soleil rend la classe étouffante. Cela sent le feu de tourbe qui couve, les oiseaux empaillés, les animaux marins desséchés, tous les objets curieux trouvés sur terre et sur mer... Il y a aussi une odeur de pain de seigle, de graisse et de saucisson, qui sort de la bouche ouverte des enfants. Les bouches sont naturellement ouvertes, puisque nous partons pour un long voyage. La bouche étant la porte de l'âme et de l'imagination, il faut bien qu'elle s'ouvre quand l'âme s'en va au loin...

~



... J'avais pendu au mur le cadeau fait à l'école par l'ingénieur, la grande carte si nette de l'île de Sand. Je prononçai un joli petit discours sur le donateur, et les deux rédacteurs en chef de la classe composèrent quelques lignes célébrant son présent. Elles parurent dans « Les nouvelles de l'île de Sand », le tableau journal près de la porte, qui indique le produit de la pêche, l'époque de la semence et de la récolte, le temps qu'il fait, les migrations des oiseaux et autres événements...



... Nous avons des fleurs dans la classe. Amarantes, soucis d'eau, saxifrages et autres. Elles sont placées sur des rayons au fond de la salle, chacune dans son petit verre, leurs couleurs bien visibles contre le mur sombre...

Hier j'avais mis les plantes sur le rebord de la fenêtre. Les voyant à contre-jour, on distinguait encore mieux les contours délicats des feuilles et des tiges...

Aujourd'hui, je suis sorti avec la petite classe pour lui montrer les endroits où poussent ces fleurs. Au cours de la promenade, nous n'avons pas touché aux plantes. Nous avons commencé par être respectueux envers elles : pourquoi ne pas témoigner autant de respect à un pissenlit qu'à un ministre ? Je n'ai pas encore permis à la petite classe d'effeuiller les pétales et de compter les étamines. Je ne sais pas d'où vient la folie de commencer par mettre les fleurs en pièces. La religion de la méthode ! Non, il faut d'abord bien connaître leurs vêtements et ce qu'elles montrent. Et ensuite leurs noms. Comme toutes les choses qui comptent, elles doivent s'incorporer à notre langage, se mêler à notre vie, avant que nous jouions aux gens instruits, aux savants.



Ce roman n'est pas un roman pédagogique. Le héros, maître d'école de l'île de Sand, ne parle que rarement de sa classe et de ses élèves. Mais sa conception de l'enseignement n'est pas banale. Qu'en pensez-vous ? De toute façon, vous ne perdrez rien à lire « Le menteur » : un enchantement poétique.

L. B.

**Leçon de lecture, degré supérieur.**

### LE SOUPER D'HARPAGON

(Foretay et Jeanrenaud, p. 294)

**Préparation à domicile :** Lecture et texte ci-dessous à compléter :

(Harpagon) ... est un avare qui donne l'ordre à son cuisinier, nommé ... (Maître Jacques), de préparer un bon souper, mais ... (avec peu d'argent). — L'intendant, nommé ... (Valère), prend le parti de ... (son maître, Harpagon) pour le flatter. Il a en effet l'intention d'épouser sa fille.

**En classe :** Contrôle, et quelques mots de présentation, sur Molière, sa vie de comédien ambulancier, puis sa carrière parisienne, sous la protection de Louis XIV ; ses railleries à l'adresse des hypocrites, des avares,



des médecins, des maniaques de toute espèce. Argument de l'Avare : montrer combien un avare peut rendre les siens malheureux, tout en nous faisant rire, car cet avare est **ridicule**. Ridicule non pas parce qu'il est avare — cela est odieux — mais parce qu'il est amoureux d'une jeune fille, en l'honneur de laquelle il va donner, avec le moins de frais possible, le souper dont il est question.

### ETUDE du texte

Il nous paraît préférable que l'étude qui suit se fasse oralement ; elle gagnera en vivacité et permettra au maître de jouer un rôle de commentateur qui est plus nécessaire ici que dans l'étude des textes descriptifs qui composent la majeure partie de nos livres de lecture.

Voir plus loin nos propres commentaires correspondant aux questions.

1. Quel est le défaut principal d'Harpagon ?
2. Quels sont les deux métiers du valet Maître Jacques ?
3. Pourquoi ce domestique exerce-t-il ces deux emplois ?
4. Qui est Valère ?
5. Lequel des trois personnages est le plus raisonnable ?
6. Lequel fait figure de flatteur ?

La scène :

7. Jusqu'où va la partie définie par le titre ?  
(C'est de cette partie seule que nous nous occuperons.)
8. Que désire Harpagon ? Quelles sont pour lui les deux façons de préparer un souper économiquement ?
9. Comment lui répond Maître Jacques ?
10. Cependant, que prétend Valère ?
11. Quels sont les jeux de scène (gestes) comiques ?
12. Remarquer comme le menu arrêté par Harpagon sonne « gras ».

Les caractères et le dialogue.

13. Montrer par des exemples qu'Harpagon exagère fortement les dépenses prévues par Maître Jacques.
14. Valère, fidèle à son système (et quel est ce système ? à quoi rime-t-il ?) appuie Harpagon en continuant sur le même ton. Citer ses exagérations.
15. Valère prêche la modération à Maître Jacques en citant des hommes très importants pour Harpagon. De qui s'agit-il ?
16. Expliquer pourquoi, Harpagon, avare comme il l'est, s'est engagé à donner un souper. Quel nouveau défaut apparaît-il ?
17. D'après la grande réplique « ... de l'argent ! » et plus loin « Taisez-vous ! », et « Haye ! », etc., dégager un nouveau trait de caractère.
18. Harpagon a-t-il confiance en Valère ? Montrez-le par des citations.
19. Montrer que Valère se moque d'Harpagon sans que celui-ci s'en aperçoive (répliques p. 296).

20. Quelles sont les qualités de Maître Jacques ?

21. Quels sont ses défauts ?

**Commentaires :** 1. Le texte nous montre l'**avarice** d'Harpagon. — 2. Le valet exerce les deux emplois de cuisinier et de cocher et cela à cause de l'avarice même de son maître (3). — 4. Valère est l'intendant, l'homme de confiance d'Harpagon (p. 295, 18e l.). — 5. Entre le maniaque et l'intendant qui épouse ses idées, Maître Jacques élève la voix du bon sens populaire. — 6. Valère, en approuvant les extravagantes exigences d'Harpagon, ne peut être sincère ; le reste de la pièce montre qu'il joue ce rôle afin d'obtenir la main de la fille de son maître. — 7. Le titre s'applique au fragment qui se termine au moment où Harpagon cesse de s'adresser à son cuisinier pour donner des ordres à son cocher. — 8. Désir de l'avare : Faire bonne chère avec peu d'argent, c'est-à-dire donner un grand souper sans dépenser plus que pour un simple repas ; donc : préparer peu, et des mets dont on est vite rassasié. — 9. Pour Maître Jacques, il est impossible de préparer un festin sans argent et sans un certain nombre de plats. — 10. Mais Valère rétorque qu'il est mauvais pour la santé de trop manger, et que lui, Valère, se charge de préparer le repas selon les désirs d'Harpagon. — 11. Les changements de costume à vue, et le geste d'Harpagon pour faire taire Maître Jacques. — 12. Sons expressifs : ô, â, on, r : rassasient, bon haricot bien gras, pâté en pot, marrons. — 13. Traiter une ville... Tu manges tout mon bien. — 14. Valère flatte la manie d'Harpagon et lui promet de le servir fidèlement ; on sait pourquoi. Aussi renchérit-il : Crever tout le monde, assassiner les gens... — 15. Valère s'appuie sur les dires des médecins et des Anciens. — 16. Il s'agit d'éblouir une jeune fille : Harpagon est donc **vaniteux**. — 17. Ces explosions d'impatience trahissent le colérique. — 18. Harpagon ne se doute pas de la duplicité de Valère : Il a raison... Ah que cela est bien dit !... Fais donc ! — 19. On sent dans les répliques de Valère une exagération voulue ; c'est de l'**ironie**. — 20. Il est raisonnable et désire bien remplir sa tâche de cuisinier ; la deuxième partie montre qu'il a du cœur. — 21. La réplique « Voilà monsieur votre intendant... », ainsi que celle adressée à Valère (milieu de la page) montreraient qu'il est facilement **insolent**, peu patient, mais non sans cause. P. 296 : « Tant mieux ! » et ce qui suit montre qu'il serait **paresseux** \*. Pourquoi cette exclamation page 295 : « Grande merveille ! » ?

**Interprétation :** On peut déduire de ce qui précède qu'il serait souhaitable de jouer les personnages de la façon suivante :

Harpagon : cupide, prompt à la colère, borné et ridicule.

Maître Jacques : nonchalant et arrogant.

Valère : complaisant pour Harpagon, « trop poli pour être honnête » (!), ironique.

**N.-B.** — Les personnages apparaissent tels quels dans la scène en question ; il est superflu de dire que la pièce les révèle sous un jour plus nuancé et plus complet.

\* Nonchalant serait plus juste ; il faut se garder de juger les gens sur la mine et les personnages sur une réplique !

**Vocabulaire.** (Expliqué en partie à la lecture, travaillé après.)

Diantre	Sorte de juron mis pour « diable ». Quelle diantre de machine est-ce là ?
Bonne chère	De bons mets. Faire bonne chère. <b>Homonymes</b> : de la <b>chair</b> crue ; monter en <b>chaire</b> ; une marchandise <b>chère</b> .
Chevet	Tête du lit. Une lampe, un livre de chevet. Contraire : le pied du lit.
Un office	Fonction, service. Mes jambes me refusaient leur office. — Service religieux : assister à l'office du soir.
Une office	Lieu où l'on prépare les plats, où on lave la vaisselle. Une office étroite. Une fille d'office.
Obliger	Sens spécial : rendre service. Vous m'obligeriez en me rendant cet argent.
Impertinent	Irrespectueux. Une réponse impertinente. <b>Synonymes</b> : arrogant, effronté, insolent, impudent. <b>Pertinent</b> : convenable. Une excuse pertinente. Au XVIII <sup>e</sup> siècle, impertinent signifiait très fréquemment l'idée inverse : qui ne convient pas.
Céans	Ici dedans. Le maître de céans.
Traiter	Sens spécial : régaler. Ce restaurateur nous a bien traités. Un traiteur.
Entremets	Dessert (sens actuel). Un entremets aux œufs.
Intendant	Celui qui est chargé de gouverner la maison. L'intendant donne des ordres aux domestiques.
Précepte	Règle, commandement. Obéir aux préceptes de la grammaire. Sorte de proverbe ; synonymes : adage, sentence.
Sentence	Parole de bon sens ; ex. : Il faut manger pour vivre... Décision. La sentence du tribunal.
Préjudice	Domage. Porter préjudice ; un préjudice grave.
Un coupe-gorge	Endroit où l'on risque d'être volé ou assassiné. Cette ruelle semble être un véritable coupe-gorge.
Frugal	Simple dans la nourriture. Une vie frugale. La frugalité d'un repas. Contraire : riche, abondant, copieux, plantureux.
Cheminée	Canal pour la fumée ou moyen de chauffage. Poser une pendule sur la cheminée.
Un harpagon	Un avare, ne devenez jamais des harpagons !
Un maître-jacques	L'homme à tout faire.

**Exercice**

Trouver d'autres noms propres devenus noms communs et les employer dans des phrases : du champagne, une silhouette, une poubelle, etc.

**Phraséologie**

1. La répétition.                      2. L'exagération.

Pour l'étude de ces deux formes, voir la brochure de l'Éducateur « Le style affectif ». Pour mémoire, nous donnons quelques exemples :  
La répétition : Réplique : « De l'argent !... » Imiter :

- Une mère à qui son enfant demande du chocolat : Du chocolat !  
Toujours du chocolat ! Tu ne mangerais que ça : du chocolat !
- Déception lors d'une période pluvieuse : Encore la pluie ! Toujours la pluie ! La pluie le matin, la pluie le soir !
- La fourmi à la cigale : Chanter ! Toujours chanter ! C'est bien beau de chanter !

L'exagération : Rappel des exagérations de la scène de Molière.

Il court comme... (le vent).

Il pousse comme... (un champignon)

Il mange comme... (quatre, un ogre)

Il a reçu une... (avalanche, pluie) de compliments.

Comment voulez-vous retrouver ma lettre dans ces paperasses ?

Autant vouloir chercher... (une aiguille dans une botte de foin).

**Grammaire**

Cette scène fournira la matière à maints exemples et exercices pour les maîtres qui ont à présenter le chapitre du discours direct et du discours indirect.

Jacques Bron

**LA POÉSIE DE LA SEMAINE****LA ROSE BLANCHE**

*La lumière du matin,  
Je l'ai prise tout entière,  
Cette lumière  
Qui brille au loin  
Sur la route, les toits, les branches,  
Je l'ai prise et je la tiens,  
Fraîche, belle, entre mes mains,  
Avec la rose blanche  
Cueillie dans le jardin.*

Emilia Cuchet-Albaret (*Le jardin des pivoines*).

**LE CHANT DE L'EAU (fragment)**

*L'entendez-vous, l'entendez-vous  
Le menu flot sur les cailloux ?  
Il passe et court, et glisse,  
Et doucement dédie aux branches  
Qui sur son cours se penchent,  
Sa chanson lisse.*

Emile Verhaeren (*Les blés mouvants*).

Dès 14 ans.



# Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

## CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

---

### LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

---

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION

## LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

*recommande ses restaurants à*

---

**Colombier** (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

---

**Lausanne** Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

---

**Neuchâtel** Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

**POMPES FUNÈBRES**  
**OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE**

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

**Carnets à anneaux pour étudiants**

**BIELLA**

Le produit suisse renommé — Un seul carnet pour tous les cours  
Simili cuir et plastic

**ACADEMIA**

2 anneaux

**ACTO**

6 anneaux

**UNI**

2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES



**LES PRODUITS  
DIÉTÉTIQUES**

**PHAG**  
GLAND

**SONT UNE VRAIE SOURCE  
DE SANTÉ POUR PETITS ET  
GRANDS. ADOPTEZ-LES!**



Demandez  
prix courant  
à

**NIDECKER**  
**ROLLE**

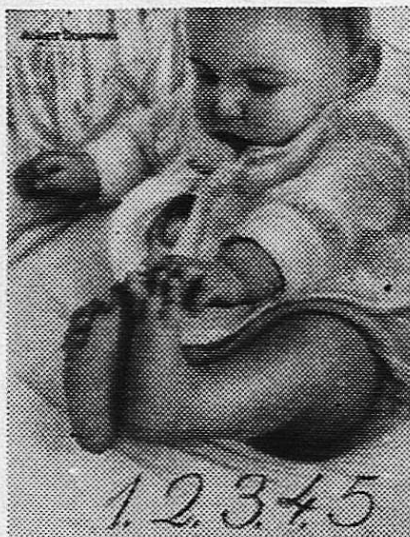
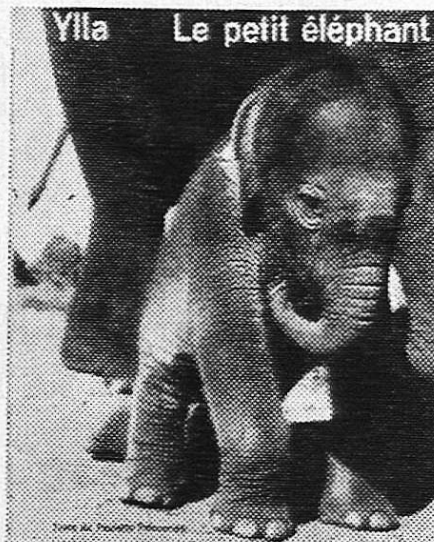
Fabrique d'articles en bois  
Spécialiste  
dans le matériel d'école

•  
**Tél. 7 54 67**



# Nos livres d'enfants

No E 10. **Le petit éléphant**, photos Ylla, texte de Paulette Falconnet. Livre pour enfants. (Même format et présentation que **Les deux petits ours**.) Fr. 5.—



No E 9. **1, 2, 3, 4, 5 (Compter en s'amusant)**, livre d'enfants. Photos de Robert Doisneau. Texte et maquette d'Albert Plécy. Format 22 × 28 cm. Couverture vernie. Fr. 5.—

No E 8. **Les deux petits ours**, d'Ylla. Texte de Paulette Falconnet. Couverture glacée acétate. Format 22 × 28 cm. Prix spécial : Fr. 5.—



No E 5. **Bim le petit Ane**. Texte de Jacques Prévert. Photos Lamorisse. Couverture glacée acétate. Format 22 × 28 cm. Nouvelle édition. Fr. 6.—

*Abonnez-vous à la* **Guilde du Livre**

4, Av. de la Gare Tél. (021) 23 79 73



6 Bibliothèque  
Nationale Suisse  
B e r n e

J. A. — Montreux

Direction Générale

PARIS

2, rue Pillet-Will



Direction pour la Suisse

LAUSANNE

8, Grand-Chêne

LA « **NATIONALE** »  
*Vie*

Dès sa fondation, la Compagnie travaille en Suisse,  
soit depuis

**126 ans**

et traite toutes assurances sur la vie et rentes viagères aux  
conditions les plus avantageuses.

Connaissez-vous, entre autres, la « 1246 » ?

**10 000** au terme du contrat

**20 000** en cas de décès par maladie

**40 000** en cas de décès par accident

**60 000** en cas de décès par accident d'auto

Pour une assurance « 1246 » conclue à l'âge de 30 ans  
pour une durée de 30 ans, la prime annuelle n'est que  
de **Fr. 418.—**

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANTON DE VAUD :

**G. GUILLET**

Lausanne, av. de France, 34

396

MONTREUX, 2 juin 1956

XCII<sup>e</sup> année — N° 22

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

**Rédacteurs responsables**

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

---

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Quelle joie,  
une course d'école

par le

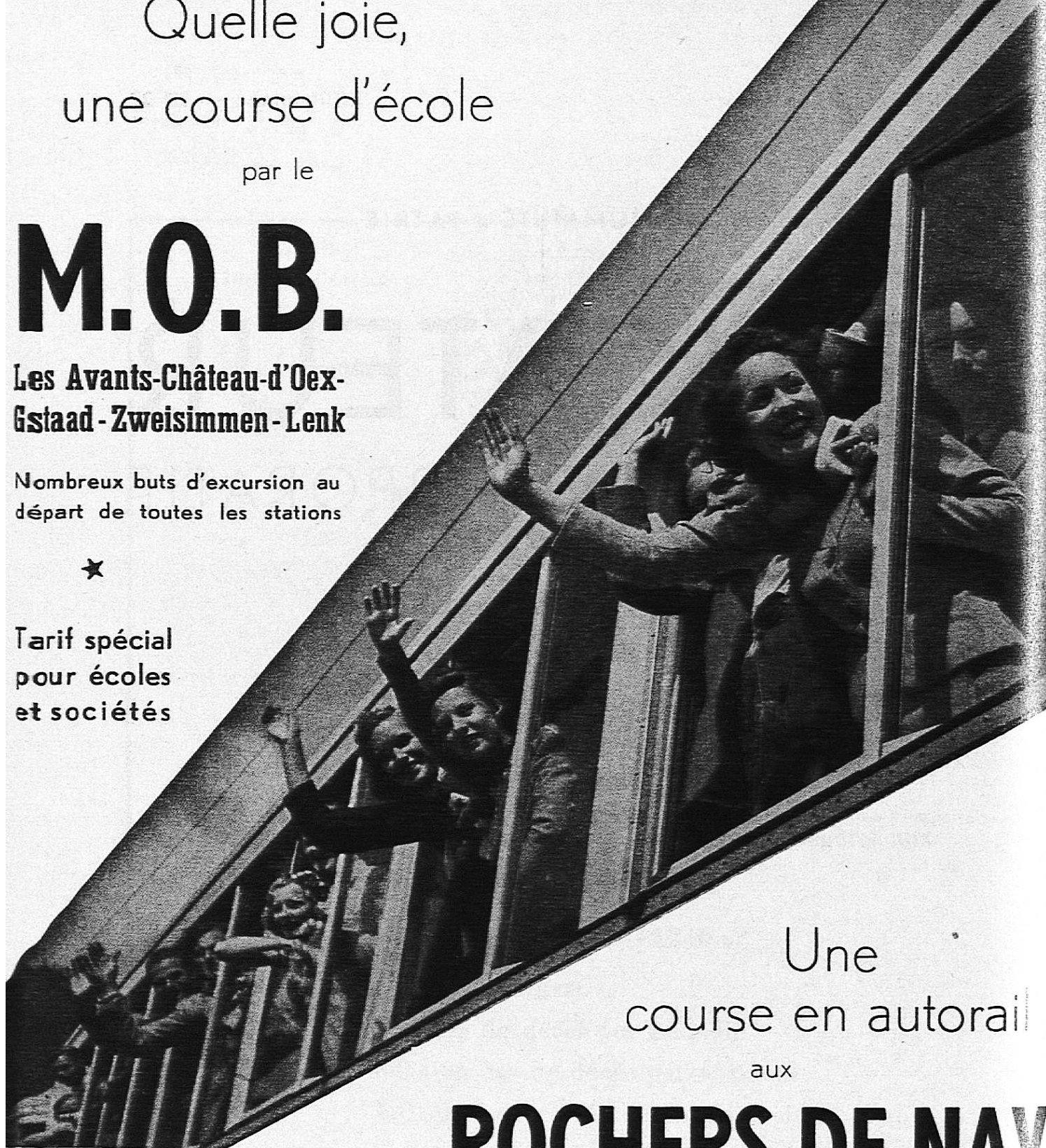
# M.O.B.

**Les Avants-Château-d'Oex-  
Gstaad - Zweisimmen - Lenk**

Nombreux buts d'excursion au  
départ de toutes les stations



Tarif spécial  
pour écoles  
et sociétés



Une  
course en autorail  
aux

## ROCHERS DE NAVAY

(2045 m.)

*Un souvenir inoubliable pour vos élèves*

BELVÉDÈRE INCOMPARABLE  
JARDIN ALPIN LE PLUS HAUT D'EUROPE  
HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés

**Renseignements : Direction M.O.B. MONTREUX - (Tél. 6.28.42)**